



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE
COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET
DE PROTECTION DE LA SANTÉ DES
TRAVAILLEURS DE L'OPÉRATION DE
DECONSTRUCTION ET DEPOLLUTION DE LA
CITÉ INDUSTRIELLE A VINCENNES (94300)
PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ IPCS**

**DÉCISION N° DM-21-179
EN DATE DU 25 MAI 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrête n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

VU la décision AU-19-300 en date du 09/08/2019 de signer le marché de mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs de l'opération de déconstruction et dépollution de la Cité industrielle à Vincennes (94300) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger la mission de de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs de 3 mois compte-rendu du retard accusé en 2020 par le chantier de déconstruction et de démolition de la Cité industrielle suite à l'épidémie de Covid-19 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société IPCS sise 11 rue Stanislas – 75006 PARIS, représentée par Monsieur JATON Pascal, gérant, l'avenant n°1 au marché de mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs de l'opération de déconstruction et dépollution de la Cité industrielle à Vincennes (94300).

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 2 250,00 € HT (2 700,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210525-lmc1H8392H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/05/2021 Date de Publication : 25/05/2021

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210525-lmc1H8392H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/05/2021
Date de Publication : 25/05/2021